

New York

نيويورك

72^{ème} session de l'Assemblée Générale

Partie Principale de la 5^{ème} Commission

Point N° 134 de l'ordre du jour:

«Efficacité du fonctionnement administratif et

»

»

»

»

»

»

Monsieur le Président,

Qu'il me soit permis, d'emblée, de présenter mes remerciements à M. Antonio GUTERRES, Secrétaire Général de l'ONU, pour sa présence avec nous aujourd'hui et sa présentation remarquable de ses rapports sur la réforme de la gestion de l'ONU.

Mes remerciements s'adressent également à M. Carlos Ruiz MASSIEU,
Président du Comité Consultatif sur les Questions Administratives

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

- Cette série de réformes rentre dans le cadre de la mise en œuvre des engagements de M. Secrétaire Général pris avant son élection. La proposition et la réalisation de ces réformes rentrent dans le cadre des prérogatives de M. Secrétaire Général en tant que plus haut fonctionnaire de l'Organisation (Chief Administrative Officer), et ce conformément à l'article 97 de la Charte;
- Le calendrier très clair qu'il a proposé aux États Membres pour mettre en œuvre sa réforme;
- La responsabilité partagée de M. le Secrétaire Général et des États Membres pour ce chantier commun, et l'identification des domaines de responsabilité directe pour chacune des parties;



